



FORMULE SPORTIVE JEUNES REGION U 20 M

POULE A	POULE B
1 - A	1 - B
2 - A	2 - B
3 - A	3 - B
4 - A	4 - B
5 - A	5 - B
6 - A	6 - B
7 - A	

PREMIERE PHASE

13 équipes engagées réparties en 1 poule de 6, et une poule de 7 équipes une première phase de brassage aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 15/09, samedi 22/09, samedi 29/09, samedi 06/10, samedi 13/10, le samedi 20/10
Samedi 10/11, samedi 17/11, samedi 24/11, samedi 01/12, samedi 08/12, samedi 15/12

Chaque équipe rencontrera une équipe de sa poule sur match aller et retour. À l'issue de cette phase de brassage, 2 poules de niveau seront composées suivant le classement de la première phase.

La poule A (poule titre) sera composée des 6 meilleures équipes.

La poule B sera composée des 7 équipes restantes.

Dans le cas où une ou deux équipes souhaitent s'engager en championnat Inter Région du Grand Ouest après Noël les poules seront ajustées suivant les équipes restantes.

ATTENTION : Seules les équipes terminant premières de leur poule de brassage pourront s'engager dans ce championnat.

Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Baske:



Courriel : secretariat@centrevallodeloirebasketball.org
<http://www.basketcentre.fr>

SECONDE PHASE

Une seconde phase de Championnat sur match aller et retour aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 05/12, samedi 12/01, samedi 19/01, samedi 26/01, samedi 02/01

Samedi 02/03, samedi 09/03, samedi 16/03, samedi 30/03, samedi 06/04, samedi 27/04

Samedi 04/05

Phase PLAYS – OFF

Des demi-finales auront lieu à la date du samedi 11 mai 2019 sur le terrain du mieux classé.

L'équipe classée 1ère recevra l'équipe classée 4ème et le 2ème recevra l'équipe classée 3ème, (les frais d'arbitrage seront à la charge des équipes).

FINALE

Les 2 équipes vainqueurs des Plays-off se rencontreront le samedi 25 mai 2019 pour l'attribution du titre « CHAMPION REGIONAL U 20 M 2018 – 2019 ».

Aucun titre ne sera attribué pour la poule B

La participation à ce championnat est rattachée aux règlements sportifs généraux de la Fédération Française de Basketball.

Dans le cas d'égalité des équipes le point avérage particulier sera pris en considération.

La commission sportive Jeunes se réserve le droit de traiter tout litige concernant la participation sportive des équipes. Elle s'autorise également de prendre conseil auprès de techniciens référencés par la commission pour le classement des équipes.

Fait à Saran le 16 juillet 2018.

Florence PACAULT

Présidente Commission Sportive Jeunes

